

La RTBF peine à convaincre le monde politique

PUBLICITÉ Pas d'accord sur une collaboration avec TF1. La décision est reportée à mercredi

Les conseils d'administration de la RTBF et de sa régie publicitaire, la RMB, devaient se pencher sur une question délicate ce vendredi : faut-il oui ou non entrer en négociation avec TF1 en vue de commercialiser auprès des annonceurs locaux ses spots publicitaires spécifiquement destinés à l'audience belge ? Dans les deux cas de figure, ce sera douloureux. Accepter de collaborer, c'est se faire concurrence à soi-même et se priver d'une partie du gâteau publicitaire mais aussi grappiller quelques revenus compensatoires (commissions de régie).

Refuser, c'est pousser TF1 dans les bras d'une régie flamande (Transfer) avec des conséquences encore plus graves, puisque la RTBF perdra tout contrôle sur son encombrant concurrent et pourrait se voir entraîner dans une guerre des prix qui fera baisser la valeur de tous les spots.

Le choix des dirigeants de la RTBF et de la RMB est fait depuis belle lurette : il faut collaborer. Encore fallait-il convaincre leurs administrateurs respectifs, nommés pour la plupart par des partis politiques. Chiffres à l'appui, Jean-Paul Philippot (administrateur-général de RTBF) et Yves Gérard (patron de la RMB) ont présenté les différents scénarios possibles, les impacts économiques de ceux-ci et se sont employés à démontrer que la collaboration avec TF1 était la moins mauvaise des solutions. Au final, les deux l'ont décidé... de ne pas décider. Une nouvelle réunion du

conseil d'administration de la RTBF est programmée pour mercredi prochain.

« Il y a une volonté de tout le monde de sortir par le haut de ce débat mais il faut reconnaître que l'arrivée de TF1 pose des

questions qui dépassent de loin la seule RTBF. C'est tout le paysage audiovisuel et médiatique belge qui va être bouleversé par celle-ci », glisse un administrateur. Traduction ? Est-ce à des administrateurs de la RTBF de prendre une responsabilité aussi lourde de conséquences ? Ceux-ci sont en réalité écartelés entre leur statut d'administrateur qui est de veiller à défendre l'intérêt de la RTBF et celui de représentant de partis politiques qui ont

une vision beaucoup plus large et ne partagent pas tous l'analyse des dirigeants de la RTBF. Ils vont sans doute mettre à profit les quelques jours qui les séparent du prochain conseil d'administration pour multiplier les contacts avec leurs états-majors politiques. « Cela va se décider au niveau des présidents de parti », estime une source.

Le refus passe mal

Du côté du boulevard Reyers, c'est peu dire que l'opposition manifeste de certains partis politiques - notamment du PS - passe mal. « Ne pas décider, c'est jeter TF1 dans les bras d'une régie flamande. Les discours catastrophistes de Philippe Delusinne (CEO de RTL) et son chantage ont fait merveille auprès du monde politique, peste-t-on. Celui-ci se rend-il compte qu'il fra-

gilise le service public tout cela pour tenter de préserver les intérêts d'un groupe privé extrêmement rentable qui fait 43 millions d'euros d'ébita (résultat brut) et qui remonte cet argent vers une multinationale basée au Luxembourg et en Allemagne ? La Fédération Wallonie-Bruxelles va elle-même se mettre dans une position où elle va devoir augmenter la dotation de la RTBF pour combler ses pertes. C'est fou ».

Dans l'autre camp, on estime que la RTBF est avant tout animée par le désir d'affaiblir son concurrent de toujours et que ce n'est pas le rôle d'un opérateur public de participer à l'entrée d'un « prédateur » étranger sur le marché qui ne fera que capter des revenus publicitaires sans investir. « Quand on voit la situation financière de TF1, il faut être naïf pour croire qu'ils vont investir chez nous comme ils l'affirment. Ils sont sous pression et viennent chercher de l'argent pour renflouer leurs caisses ». Quant à la question des dividendes qui remontent de Belgique vers le Luxembourg et l'Allemagne, on souligne qu'on est bien loin des 43 millions évoqués. « C'est de l'ébita, pas du bénéfice net. Il y a encore une série de frais à déduire de cette somme, des impôts... Une partie de cet argent reste par ailleurs en Belgique puisque les éditeurs de presse détiennent un tiers du capital de RTL Belgique et que la moitié du capital de Radio H (Bel RTL, Contact) est belge également ». ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER